

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 10 avril 2006, une note d'information relative à l'introduction en bourse par augmentation de capital de la société RISMA.

Les actions RISMA seront cotées au 1<sup>er</sup> compartiment de la Bourse des valeurs de Casablanca. L'admission des actions aux négociations s'effectuera par la procédure d'Offre à Prix Ouvert.

Les principales caractéristiques de l'opération sont les suivantes :

- Nombre de titres offerts : 1 041 666 titres ;
- Fourchette de prix : 210 DH - 240 DH ;
- Montant de l'opération : Maximum de 250 MDH ;
- Période de souscription : du 24 au 28 avril 2006

La note d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public dans les lieux suivants :
  - RISMA Colline II, n° 33 – Route de Nouasser, Sidi Maârouf – Casablanca. Tél : 212 22 97 78 00) ;
  - CFG Group (5-7 rue Ibnou Tofail , 20 100 - Casablanca. Tél : 212 22 25 50 50) ;
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse des Valeurs ;
- Disponible sur le site du CDVM ([www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma))

CP/EM/10/2006

**Contact CDVM :**

Tél : 037 68 89 24

E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières